

L'énergie

ministériels. Ils ont cru qu'ils tiendraient leurs promesses et qu'ils respecteraient leur parole. Hélas, la confiance des Canadiens a été trahie en janvier et en février 1980.

Les Canadiens ont décidé de réagir et ont demandé aux députés de mon parti de parler en leur nom aujourd'hui ici-même. Ils ont cru pendant un certain temps le ministre des Finances, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et le premier ministre (M. Trudeau). Ils admettaient que les prix devaient grimper. Ils acceptaient qu'il y ait certaines majorations, mais ils croyaient aussi qu'il y aurait des compensations. Ils croyaient que le gouvernement allait venir en aide à ceux qui ne pourraient faire face aux augmentations. Ils ont pris un risque en faisant confiance au gouvernement; et celui-ci les a laissés tomber.

Nous nous faisons les porte-parole d'une population désorientée qui n'arrive pas à comprendre pourquoi, la semaine dernière, on a décidé une telle augmentation. Le ministre a pris cette décision en douce. Il n'a même pas eu la politesse, ni le courage, de nous expliquer pourquoi cette augmentation était nécessaire. Cela rappelle étrangement la situation d'il y a tout juste trois mois. La semaine dernière, le prix de l'essence a augmenté de 9c. le gallon. Cette hausse est à peu près trois fois supérieure à celle que nous avons subie en mars dernier. Mais le ministre ne nous a pas encore fourni aujourd'hui d'explication valable.

Le 3 juin, j'ai demandé au ministre de déposer le rapport interne expliquant les raisons de l'augmentation. J'ai reçu une réponse particulièrement évasive à ma question. Le ministre a répondu complètement à côté de la question. J'ai attendu durant toute son intervention d'aujourd'hui une explication valable. Tout ce qu'il nous a dit, c'est que cette augmentation est nécessaire, faute de quoi nous risquerions un jour d'avoir à augmenter brutalement le prix du pétrole. Cela ne me suffit pas comme explication, quand il est question d'une augmentation de 9c. le gallon. Cela mérite une bien meilleure explication.

Depuis le lancement officiel du Programme énergétique national, le 28 octobre dernier, il y a eu cinq augmentations du prix de l'essence, représentant au total 22c. le gallon. Comme je l'ai dit précédemment, depuis le début de 1980, le prix de l'essence a augmenté de 60c. le gallon. Je vous dirai dans quelques minutes ce qui revient au gouvernement fédéral de ces 60c., et ce qui revient aux provinces et aux entreprises pétrolières.

Au cours des six derniers mois, nous avons probablement assisté à la plus forte levée fiscale de notre histoire. Or ces taxes ont été introduites au moyen de motions qu'il était impossible de débattre. Les Canadiens commencent à se rendre compte que le ministre et certains des ses collègues refusent de faire face à la réalité.

J'ai écouté les chiffres cités par le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Je l'ai entendu dire que son parti avait pris deux engagements fondamentaux pendant la campagne électorale de 1980. Je voudrais me pencher dès maintenant sur ces deux engagements fondamentaux. D'abord, le ministre lui-même avait déclaré qu'en 1980 il n'y aurait pas de taxe

d'accise de 18c. le gallon. En effet, il n'y en a pas eu. Cependant, il avait aussi déclaré que le prix à la tête du puits serait inférieur au prix de \$4 que nous avons prévu. Eh bien, monsieur l'Orateur, le prix à la tête du puits n'a pas été inférieur à \$4. Il a atteint \$4.40 ou \$4.88 selon les régions.

● (1640)

Voilà une promesse qui n'a pas été tenue. Les libéraux avaient déclaré que, sur une période de quatre ans, le Programme énergétique entraînerait des prix à la consommation inférieurs à ceux . . .

M. Lalonde: C'est ridicule.

M. Wilson: . . . qu'avait prévus le parti conservateur.

M. Baker (Nepean-Carleton): C'est ce que vous aviez dit.

M. Wilson: Qui peut dire ce qui arrivera à cette promesse? Le ministre ne peut pas faire la même promesse à la Chambre aujourd'hui puisqu'il l'a déjà brisée. Il a lui-même reconnu que l'essence coûte maintenant environ la même chose que si les conservateurs étaient restés au pouvoir.

M. Lalonde: Elle coûte moins cher.

M. Wilson: Il n'est pas question dans tout cela des conséquences du Programme énergétique sur le prix du mazout, dont le ministre ne parle jamais. Il a peur de parler de l'augmentation du prix du mazout.

Examinons maintenant ces hausses de prix. Mon ami, le député de Vancouver-Kingsway (M. Waddell), en a déjà parlé, mais j'aimerais le faire à mon tour dans une optique un peu différente. Nous avons subi trois augmentations à la tête de puits totalisant \$4, augmentations partagées entre l'industrie, les provinces et le gouvernement fédéral. Il y a eu également six autres relèvements de prix. Le prélèvement d'indemnisation pétrolière, soit trois augmentations totalisant \$4.55 le baril. La suppression de la subvention Sarnia-Montréal, 18c. le baril. Deux augmentations de la taxe Syncrude s'élevant à 90c. le baril, ainsi qu'une taxe spéciale de \$2.01 le baril imposées à deux reprises.

M. Baker (Nepean-Carleton): C'est la taxe Lalonde.

M. Wilson: Oui, c'est exact. Il y a eu ensuite le prélèvement de participation canadienne, \$1.15 le baril, entré en vigueur le 23 avril 1981, ainsi qu'une taxe ad valorem par laquelle le gouvernement fédéral touche 9 p. 100 de toute augmentation. Au total, ces différentes augmentations s'élèvent à \$12.79 le baril, desquelles les provinces touchent 14 p. 100, les entreprises 14 p. 100 et le lion fédéral, 72 p. 100.

Monsieur l'Orateur, j'ai tenté de démontrer comment les données du gouvernement fédéral ne tiennent pas debout. Il jongle avec les chiffres. Cependant, j'estime qu'il existe deux réalités fondamentales, surtout la seconde dont il est question aujourd'hui et sur laquelle je veux m'étendre quelque peu. D'abord, la promesse que le gouvernement a faite à l'électorat canadien, promesse non tenue, à l'occasion des dernières élections est un exemple parfait de malhonnêteté. Chercher à gagner une élection en se montrant malhonnête . . .

M. Lalonde: Pures absurdités.